

09 septembre 2024

L'Udaf de l'Essonne ouvre un service d'accompagnement aux démarches administratives en Langue des Signes Française (LSF)

À compter du 3 septembre 2024, l'Udaf de l'Essonne propose un accompagnement aux démarches administratives pour les personnes sourdes : Infos Démarches LSF (ID LSF). Les personnes sont reçues sur rendez-vous à l'Udaf ou en appel visio sur WhatsApp. Ce service est gratuit et confidentiel.

ID LSF est animé par une accompagnatrice aux démarches administratives en Langue des Signes Française (LSF). Ce service informe et oriente les personnes sourdes et les accompagne dans leurs démarches administratives.

Les demandes peuvent être faites par mail à id-lsf@udaf91.fr ou via l'application WhatsApp (06 98 63 51 25).

Ce service est accessible aux particuliers et aux professionnels en lien avec le public sourd.

Le service est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les rendez-vous s'organisent dans les locaux de l'Udaf de l'Essonne, situés au 315 square des Champs-Élysées, à Evry-Courcouronnes ou en appel visio WhatsApp.

Ce service est financé par le Conseil départemental de l'Essonne et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Informations et renseignements :

Jennifer Supatto – id-lsf@udaf91.fr – 06 98 63 51 25

Contact presse :

Clotilde Bost

Secretariat.general@udaf91.fr

01 60 91 30 77